

CHRONIQUES

Magazine d'information
du Centre hospitalier régional d'Orléans

N° 106
ÉTÉ 2022

Ambition CHU

 **chc**
orléans

Le numéro 106 de notre magazine *Chroniques* est historique car il place en *Une* la décision prise par le Premier ministre de transformer le CHR d'Orléans en CHU pour lutter contre la désertification médicale. C'est une nouvelle majeure avant tout pour les habitants de notre territoire car elle va permettre, en formant 200 médecins de plus par an en région Centre-Val de Loire, de garantir réellement l'égalité d'accès aux soins de la population. Mais c'est une nouvelle qui vient donner également un nouveau souffle aux professionnels du CHR d'Orléans et aux projets qu'ils conduisent. Malgré la crise que nous traversons avec l'ensemble des CHRU de France en matière de recrutement de professionnels infirmiers et qui nous a mobilisés ces derniers mois sur le front de notre attractivité, malgré la crise profonde de notre service d'accueil des urgences adultes induite par les quelque 150 lits non fonctionnels depuis plusieurs mois dans notre établissement, faute de professionnels en nombre suffisant pour assurer les soins, notre dynamique de projets est bien réelle et d'envergure.

Nombre de ces projets témoignent de notre dimension régionale et de recours : c'est le cas particulièrement des innovations technologiques constantes portées par l'équipe du pôle de Chirurgie au service de nos patients. Un grand bravo à tous !

Notre engagement concret et quotidien dans le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Loiret témoigne également de la dimension territoriale forte du CHR Orléans. Le séminaire médical qui s'est tenu à Chamerolles le 31 mai dernier a posé les fondations d'un projet médico-soignant qui doit nous permettre de définir et d'orga-

niser les principaux parcours de soins sur notre territoire, c'est un enjeu majeur pour la population qui est porté par la communauté médicale du CHR. Le déploiement des formations d'Infirmier-e-s en Pratique Avancée (IPA) à l'échelle du groupement nous donne une force supplémentaire en matière d'attractivité et de fidélisation des professionnels infirmiers sur notre territoire.

Notre dimension régionale se traduit également par la mise en place d'une équipe pluridisciplinaire et spécialisée dans la prise en charge des violences faites aux femmes sur le nord et l'est de la région, ce qui constitue une grande avancée pour cette priorité nationale issue du Grenelle des violences conjugales.

Porter l'innovation en santé sur notre territoire, c'est nous efforcer d'avoir toujours une longueur d'avance pour adapter au mieux nos organisations aux besoins de santé de la population : le covoiturage 100% dédié aux patients et à leurs proches que nous avons lancé avec le laboratoire Novartis ainsi que le dispositif d'Hôtel Patient, mis en place avec la maison d'accueil hospitalière Môme, en sont de belles illustrations !

C'est donc un nouveau souffle résolument ambitieux et optimiste que je veux ici partager avec vous et l'ensemble de la communauté hospitalière du CHR Orléans qui peut compter sur mon engagement sans faille et celui de toute mon équipe à ses côtés.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été reposant et ressourçant et une très bonne lecture !

Olivier Boyer, Directeur général

SOMMAIRE

NOS MOMENTS FORTS... EN IMAGES

P. 4-5

ACTUALITÉS

Le CHR Orléans CÔTÉ SALONS

P. 6

Un covoiturage 100 % dédié aux patients et à leurs proches !

P. 7

L'Hébergement Temporaire Non Médicalisé, dispositif « Hôtel Patient », adapte l'accueil du patient à l'hôpital à ses besoins de soins.

P.7

INNOVATIONS

Le CHR Orléans, épice de la chirurgie robotisée

P. 8

La réalité augmentée s'invite en chirurgie orthopédique

P. 9

QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS

Se former en équipe avec la « chambre des erreurs »

P. 10

PLEINS FEUX SUR...

Top départ pour le CHU d'Orléans. Historique !

P. 11

ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE

La Commission Médicale de Groupement : une nouvelle impulsion et un nouveau cap pour le GHT Loiret

P. 16

Le Centre Hospitalier de Pithiviers innove pour la qualité de vie des résidents... la nuit !

P. 18

Formation des Infirmiers.e.s en Pratique Avancée (IPA) : un engagement collectif des hôpitaux publics du Loiret

P. 19

DE NOUS À VOUS

Une nouvelle unité de soins pour les femmes victimes de violences

P. 20

LA VIE DANS NOS EHPAD

Une escapade au vert pour nos aînés !

P. 22

PORTRAIT

Dr Mathilde Becmeur-Lefebvre, fœtopathologiste :

« Travailler avec cette équipe dynamique est une chance » P. 23

Une campagne d'image au service de l'attractivité du CHR Orléans

Face aux enjeux majeurs d'attractivité et de recrutement pour le CHR, une campagne d'affichage en deux actes a été déployée dans le métro parisien. L'objectif ? Inviter les médecins et les soignants parisiens à rejoindre un hôpital neuf et innovant dans une belle ville de province.

Lancé en mars dernier, l'acte 1 de la campagne visait à moderniser l'image du CHR Orléans, « hôpital entièrement neuf, doté d'un plateau technique de pointe, dans un cadre de vie d'exception », auprès des soignants parisiens en quête d'une nouvelle vie.

Le CHR a poursuivi sa campagne de notoriété du 18 au 31 mai, dans les stations situées sur les trajets des CHU parisiens offrant ainsi un potentiel de plus de 8 millions de vues aux trois affiches « intégralement conçues par le service communication du CHR », précise Juliette Vilcot-Crépy, directrice de la Communication.

Un flash code intégré aux affiches renvoie directement sur l'application « Mstaff » dédiée au recrutement et qui permet d'accéder aux offres d'emploi et de déposer un CV.

Dans cet acte 2, le CHR a affiché son « ambition CHU » et a invité les professionnels parisiens à le rejoindre pour relever ce challenge exceptionnel et nécessaire pour la santé des habitants du territoire.

Outre le pic de connexions à Mstaff enregistré sur la période (+ de 800 connexions contre 300 en moyenne), cette campagne a été relayée par de nombreux médias nationaux et régionaux.



NOS MOMENTS FORTS ..EN IMAGES

Près de 200 professionnels et usagers rassemblés dans le Grand Hall pour profiter en live d'un extrait de la comédie musicale West Side Story, dernière production de la Fabrique Opéra Val de Loire avant un week-end de spectacle au Zénith – émotion !



Le SPRI sensibilise les personnels à l'hygiène des mains.



Les Super-Héros de l'association Générations Multivers prennent la pause dans les services pédiatriques.



Les équipes du Service Transport Interne se forment en chambre des erreurs.



Solidarité avec le peuple ukrainien. Livraison de matériel sanitaire, avec l'appui de la Sécurité Civile.



Évolution ou progrès, une nouvelle expo s'affiche, en partenariat avec le Mobe Orléans.



L'acte 1 de la campagne de notoriété du CHR Orléans dans le métro parisien en mars dernier.



Les membres du comité de pilotage dédié à la préparation aux situations sanitaires exceptionnelles : SAMU, CESU et référents SSE du CHR en visite à la centrale de Dampierre pour un partage d'expériences sur la prévention et la gestion de crise.

NOS MOMENTS FORTS ..EN IMAGES



Olivier Boyer lance l'application Covoit'Santé, permettant aux patients et à leurs proches de covoiturer.



L'équipe de réanimation chirurgicale en simulation grandeur nature au chevet d'un « patient mannequin connecté » !



Le service de Cardiologie propose une visite virtuelle pédagogique à ses patients bientôt porteurs de Pacemakers ou de défibrillateurs.



Une première nationale en chirurgie robotisée du pancréas : la pose d'une prothèse vasculaire sur la veine porte.



Le centre de vaccination Covid 19 ouvre pour la population au sud de la Loire dans l'enceinte du CHR.



Exposition de costumes de scène des spectacles de la Fabrique Opéra Val de Loire.



600 km à vélo pour sensibiliser sur l'AVC : Alain Brivet relève le défi et fait étape au CHR pour partager son expérience patient.



Inauguration du partenariat bancaire du fonds de dotation Synchronie.

Crise des urgences

Depuis le 28 mars dernier, le service des urgences adultes du CHR traverse une crise majeure en raison d'une insuffisance de lits d'hospitalisation dans un contexte national de pénurie de professionnels infirmiers. Dès lors, la prise en charge des patients s'effectue uniquement après régulation par le SAMU centre 15.

La mobilisation de l'ensemble de la communauté médicale et de la direction a permis l'identification d'une vingtaine d'axes d'évolution des organisations, hospitalière et territoriale, dont la mise en place est en cours et qui visent à garantir une véritable fluidification du parcours des patients admis au SAU.

Le CHR Orléans CÔTÉ SALONS

Sur le front de l'attractivité et du recrutement, le CHR était présent au salon national SANTEXPO ainsi qu'au forum régional 2000 emplois/2000 sourires qui se sont tenus en mai et en juin derniers

Du 17 au 19 mai, le CHR a participé au salon SANTEXPO, référence événementielle dans l'univers hospitalier et du soin. Dans le cadre de deux stands « CHU de France » dont un était dédié aux ressources humaines et au recrutement, pour le docteur Willy Mfam, chef du pôle anesthésie-réanimation, Christine Liaudois, coordinatrice générale des soins, et Grégory Dot, cadre supérieur de santé en Pédiatrie, d'y représenter l'établissement et de participer à des tables rondes sur les enjeux d'attractivité des CHU, la formation des IPA et la carrière hospitalière en CHU.



Sur le front de l'emploi

« Pour sa 10^e édition et après deux années d'absence, le salon 2000 emplois / 2000 sourires avait pour but de faire se rencontrer demandeurs d'emploi ou personnes en voie de reconversion professionnelle, entreprises et institutions de la région Centre-Val de Loire. Face à la crise du recrutement dans le secteur sanitaire et médico-social, un espace Santé était prévu au centre du salon, et le CHR d'Orléans y était présent sous la bannière du GHT Loiret, le groupe de hôpitaux publics du territoire.

L'occasion, pour les représentants RH des différents sites hospitaliers, de mettre en commun leurs offres d'emploi et leurs métiers spécifiques.

Dans l'espace "Hôpital éphémère", les animations de lavage des mains, proposées par le service de prévention du risque infectieux, et celles de simulation du vieillissement et de l'obésité, par l'IFPM, ont été particulièrement appréciées. »



UN COVOITURAGE 100 % dédié aux patients et à leurs proches !

Le 25 février dernier, le CHR Orléans a mis en place un dispositif de covoiturage à destination des patients et de leurs accompagnants grâce au soutien du Conseil Régional, du Conseil Départemental, d'Orléans Métropole et de Novartis Pharma.

Cette solution de covoiturage permet aux patients, aidants, accompagnants et familles ne disposant pas de moyen de transport et/ou ne bénéficiant pas de remboursement par l'assurance maladie de se rendre au CHR, dans ses EHPAD, sur ses sites de Gien (Jeanne d'Arc et hôpital) et, à terme, dans l'ensemble des établissements de santé du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret. L'objectif est d'optimiser l'accès aux soins de qualité pour tous, à moindre coût, et de mettre en relation des personnes géographiquement proches, qui ne se connaissent pas forcément, mais qui vont vers un établissement de santé au même moment, ou qui en reviennent.

Comment ça marche ?

Toute personne peut proposer un trajet (à titre gracieux ou moyennant une contribution financière strictement encadrée par le CHR) au profit des patients, de leurs aidants, de leurs accompagnants ou de leurs familles via le site internet : www.covoitsante.fr ou l'application smartphone dédiée. L'inscription est gratuite et rapide.

Pour plus d'informations, consultez le guide pratique disponible sur intranet.

Pour toutes questions : covoitsante@chr-orleans.fr

L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE NON MÉDICALISÉ, DISPOSITIF « HÔTEL PATIENT », adapte l'accueil du patient à l'hôpital à ses besoins de soins.

Grâce au partenariat entre le CHR et la Maison d'Accueil Hospitalière (MAH) Môme*, un nouveau parcours d'accueil est mis en place au CHR Orléans : l'Hébergement Temporaire Non Médicalisé (HTNM).

Pour des raisons d'éloignement géographique ou d'isolement social, les patients qui doivent subir une intervention chirurgicale ambulatoire, par exemple ont désormais la possibilité de séjourner à la MAH Môme la veille et la nuit suivant leur intervention, et ce, avant leur retour à domicile. Cette prestation hôtelière proposée sur prescription médicale est intégralement prise en charge par l'assurance maladie.

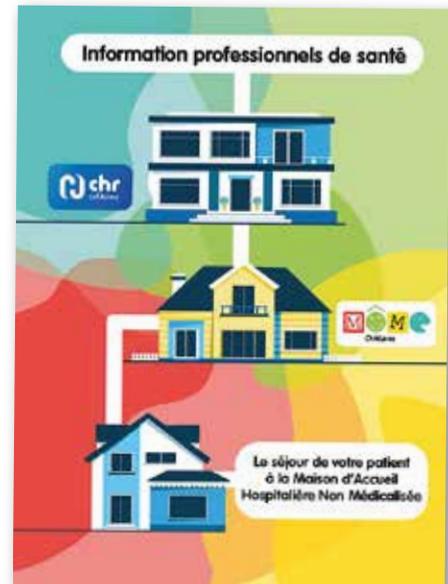
Elle peut bénéficier également à des patients de médecine, mais aussi aux femmes enceintes notamment en cas de grossesse pathologique.

Un bon accueil par les premiers patients bénéficiaires

Une dizaine de services expérimentent déjà ce dispositif, et les patients sont très satisfaits. L'environnement de leur séjour pré- ou post-hospitalier est en effet moins anxiogène qu'au sein même du service d'hospitalisation.

Ce dispositif permet en outre de libérer des lits d'hospitalisation pour des patients le nécessitant et de réduire les dépenses d'assurance maladie liées à ces séjours.

MAH Môme
14 avenue de l'Hôpital Orléans La Source
02 38 74 43 41
9 h-19 h
www.momeorleans.fr



* La MAH Môme, quèsaco ?

Ouverte en novembre 2018, la MAH Môme est une association qui propose un hébergement hôtelier aux parents ou aux accompagnants de patients hospitalisés, enfants ou adultes. Les bénévoles de cette association offrent ainsi en continu, toute l'année, un lieu confortable et bienveillant qui permet d'accompagner la période parfois éprouvante de l'hospitalisation d'un proche.



LE CHR ORLÉANS, épicentre de la chirurgie robotisée

La chirurgie robotisée constitue une avancée majeure en matière de qualité et de sécurité de la prise en charge chirurgicale. En 2021, le service de chirurgie digestive du CHR a réalisé 335 interventions au robot pour un grand nombre de pathologies (cancérologie digestive, paroi, obésité...) parmi lesquelles la chirurgie du cancer du pancréas, devenue une spécialité reconnue au niveau européen.

La dynamique de chirurgie robotisée se confirme au CHR. En effet, le Docteur Olivier Saint-Marc et l'équipe du service de chirurgie digestive et endocrinienne viennent de réaliser avec succès le remplacement d'une veine porte* par une prothèse vasculaire pour une tumeur localement évoluée du pancréas. Fait important à signaler : l'intervention a été entièrement exécutée à l'aide d'un robot chirurgical... une première en France !

Une technologie maîtrisée
Équipé d'un robot chirurgical depuis 2013, d'un deuxième depuis 2019, le pôle de chirurgie du CHR se positionne comme un véritable centre de référence au niveau national. L'ensemble des spécialités chirurgicales maîtrisent déjà cette technologie (chirurgie digestive, urologique, thoracique, gynécologique, ORL et pédiatrique...). Des chirurgiens d'hôpitaux de la région Centre-Val de Loire viennent même

opérer leurs patients avec les robots du CHR. C'est le cas notamment du service de chirurgie digestive du centre hospitalier de Châteauroux. Ce pôle est également reconnu pour la formation des chirurgiens et des infirmiers de bloc opératoire (IBODE). Il est d'ailleurs le seul en France à former des infirmières spécialisées pour les blocs équipés de robot.

* Veine porte : grande veine de l'abdomen qui draine le sang des viscères intestinaux vers le foie.

3 questions à Baudouin Thebault, chef du service de chirurgie digestive et endocrinienne



À gauche Baudouin Thebault, à droite Olivier Saint-Marc.

Quels sont les bénéfices d'une intervention chirurgicale robotisée ?

Pour le patient, une récupération plus rapide avec moins de complications et de douleurs postopératoires ainsi qu'une réduction de la durée d'hospitalisation. Pour le chirurgien, le robot peut exécuter des interventions difficilement réalisables en coelioscopie** conventionnelle. La vision en 3D, l'image stabilisée et le contrôle des mouvements que permet le robot offrent plus d'ergonomie au chirurgien.

Il ne s'agit donc pas de remplacer les médecins mais de les soulager dans l'exercice de leur métier ?

Le robot n'a aucune autonomie : il ne fait que transmettre les mouvements du chirurgien qui possède le contrôle de toute l'intervention. La machine n'est qu'un outil de travail.

Quel avenir pour la chirurgie robotisée ?

La chirurgie pancréatique robot-assistée est réalisable et sûre. Le remplacement vasculaire par voie robotisée est amené à se standardiser. Notre objectif est de transmettre cette technique et de la rendre accessible à toutes les équipes qui font de la chirurgie mini-invasive.

** Coelioscopie : technique chirurgicale qui consiste à opérer à l'intérieur du ventre en faisant de petites incisions.

La réalité augmentée s'invite en chirurgie orthopédique

Le Dr Mazen Ali, chef de service de chirurgie orthopédique et traumatologique au CHR Orléans, a posé une prothèse totale de genou grâce au système Knee +, une solution de réalité augmentée. Une première à Orléans !

Développé en 2017 par la société Pixee Medical (localisée à Besançon), Knee+ est un système de naviga-

tion en réalité augmentée via des lunettes connectées. L'objectif ? Permettre au chirurgien de corriger les axes de la jambe de la patiente durant la chirurgie.

... et connectée !

Tel un GPS, les lunettes connectées permettent au chirurgien d'être guidé dans le choix des axes, de la taille et de l'encombrement prothétique pour réaliser une arthroplastie totale du genou la plus proche possible du positionnement idéal. Par l'intermédiaire de QR codes positionnés, l'analyse des données se fait au travers d'hologrammes sur le genou opéré.

Cette technique est moins invasive qu'une intervention chirurgicale classique et entre dans le cadre des protocoles de récupération améliorée, après la chirurgie RRAC déjà mise en place par l'équipe des chirurgiens orthopédistes et des anesthésistes du CHR.



Dr Mazen Ali

Une technique précise...

Véritable alternative à la robotique chirurgicale, Knee+ affiche des informations de guidage 3D dans le champ de vision du chirurgien qui porte des lunettes connectées. C'est une solution précise, facile d'utilisation et adaptée à la chirurgie ambulatoire. De plus, elle est non agressive et mini-invasive puisqu'elle évite la cathétérisation du tibia et du fémur.



Se former en équipe avec la « chambre des erreurs »

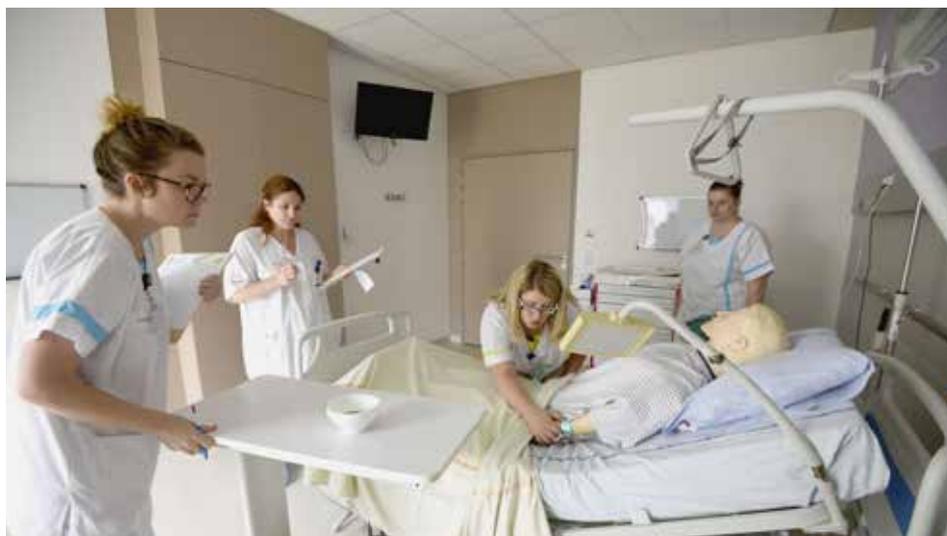
Depuis 2019, le pôle de médecine à fortes consultations du CHR a mis en place un nouveau type de formations à destination des personnels soignants : la « chambre des erreurs ». Il s'agit de mettre un agent en situation devant un patient fictif et de le confronter à de potentielles erreurs afin de tester sa vigilance. Focus sur cette méthode qui séduit par ses résultats.

La « chambre des erreurs » fait partie d'un projet collectif émanant de la Direction des soins et porté par plusieurs cadres de santé au sein de l'établissement depuis quelques années. En 2019, le pôle de médecine à fortes consultations a souhaité l'organiser. Anne-Gaëlle Duvot, cadre de santé en endocrinologie, diabétologie, nutrition et néphrologie, est cheffe de projet de cette formation.

« La charge de travail des personnels soignants depuis quelques années est telle qu'il faut toujours craindre un manque de vigilance. Nous avons beaucoup moins de temps d'échanges pour en parler, ni de temps dédié à la pratique au quotidien. Pour mettre l'accent sur ce point, la "chambre des erreurs" est une méthode efficace car réaliste. Elle favorise la réflexion clinique », explique Anne-Gaëlle Duvot.

Détecter les erreurs et les situations à risque

Pour cette formation, trois ou quatre chambres sont réquisitionnées pour une journée. Du personnel est détaché spécifiquement pour encadrer. Un scénario est présenté à chaque soignant avec un nombre d'erreurs possibles. « Nous nous basons sur

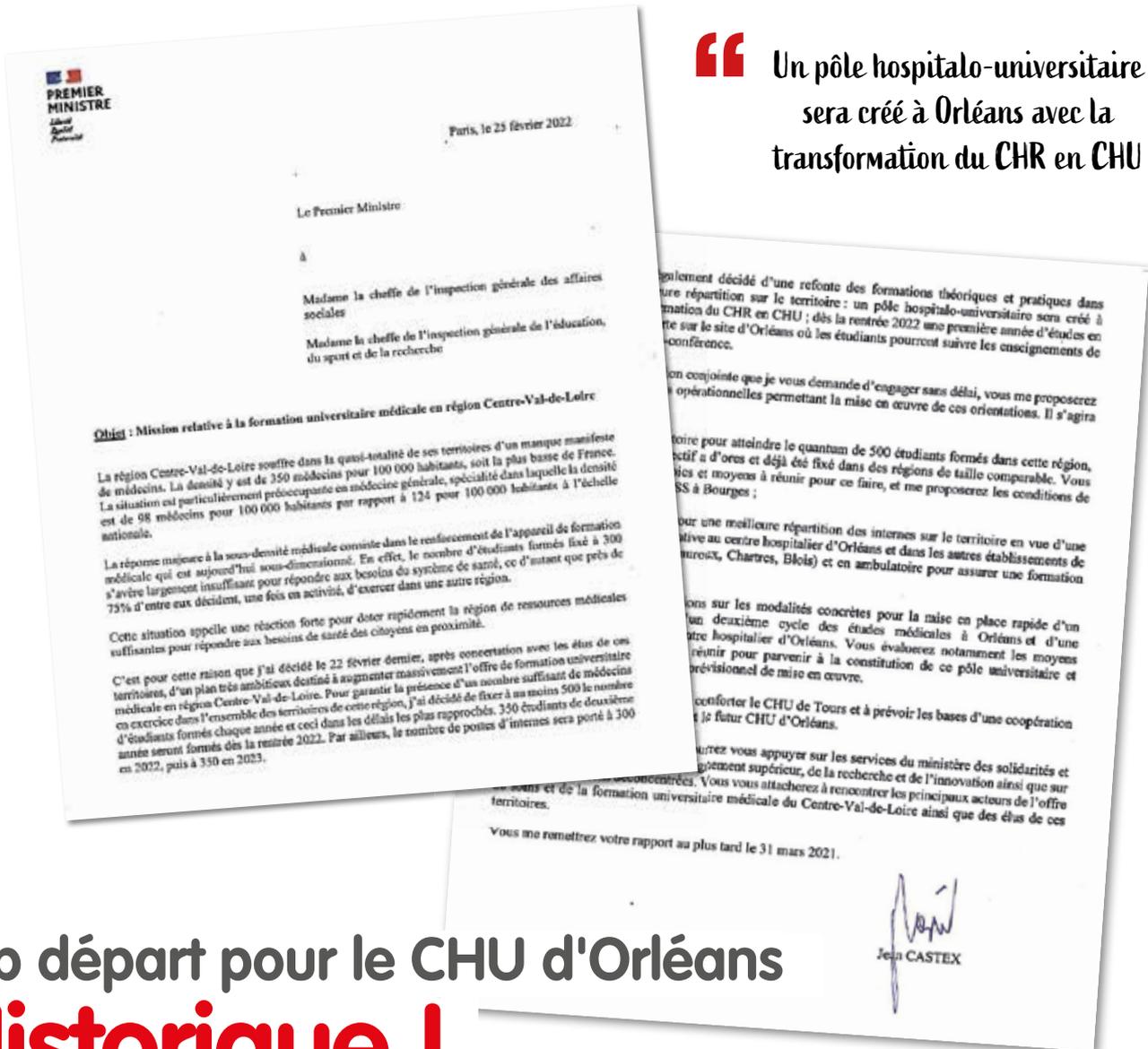


des événements indésirables passés ou des problématiques déjà connues. Le participant doit alors détecter les erreurs ou les situations à risque. Parfois nous travaillons avec des mannequins mais, quand nous pouvons, nous demandons à d'autres membres du personnel de simuler le patient. Nous nous sommes aperçus qu'il y avait alors beaucoup plus d'interactions. »

Pendant ces temps de formation, plusieurs thèmes peuvent être abordés : l'identitovigilance, l'hygiène et le risque infectieux, la

sécurité du patient dans la chambre, la pharmacovigilance, la confidentialité, la traçabilité des soins. Chaque formation dure une journée et est découpée en sessions de 30 min qui comprennent un temps d'observation et un débriefing pédagogique avec les cadres. Anne-Gaëlle Duvot trouve le concept enrichissant. « Lors du débriefing, nous ouvrons toujours la discussion et échangeons sur les bonnes pratiques, les bons gestes, les évolutions des soins... Les retours sont excellents et le taux de participation est important. »





“ Un pôle hospitalo-universitaire sera créé à Orléans avec la transformation du CHR en CHU ”

Top départ pour le CHU d'Orléans Historique !

Le 22 février, le Premier ministre Jean Castex a annoncé la décision de transformer le CHR d'Orléans en CHU. Cette décision historique, prise après concertation avec les élus, doit permettre de lutter contre la désertification médicale en région Centre-Val de Loire. L'objectif est de former 200 médecins de plus par an dans la région. Attendue depuis longtemps, une faculté de médecine de plein exercice sera créée à Orléans dans le cadre d'une montée en charge progressive.



Les étapes clés d'un calendrier ambitieux

- **22 février** : décision du Premier ministre de créer un centre Hospitalo-Universitaire à Orléans
- **25 février** : engagement d'une mission composée d'inspecteurs généraux des affaires sociales, de la santé et de l'enseignement supérieur pour préciser les modalités pratiques de mise en œuvre de la décision
- **Mai 2022** : création de 105 places en PASS et augmentation de 90 places en LAS à l'Université d'Orléans pour la rentrée 2022
- **Mai 2022** : mise en place d'une mission d'appui externe au pilotage de la transformation en CHU conduite par un Praticien Universitaire (PUPH) et un Directeur d'Hôpital reconnu
- **Mai 2022** : constitution d'un Comité de Pilotage au CHR Orléans travaillant en lien étroit avec la mission d'appui et de 3 commissions de travail sur les thématiques Enseignement-pédagogie - Recherche et Soins
- **Fin 2022** : Signature de la convention hospitalo-universitaire fondatrice du CHU d'Orléans

Un Centre Hospitalo-Universitaire à Orléans pour stopper la désertification médicale en Région Centre-Val de Loire

Avec une densité médicale de 350 médecins pour 100 000 habitants, la plus basse de France métropolitaine, la région Centre-Val de Loire souffre depuis longtemps d'un manque manifeste de médecins sur la majeure partie de son territoire et particulièrement dans le Loiret.



Dès le mois de mars, une mission d'inspection a analysé les dispositions opérationnelles nécessaires à la mise en place du projet, et les acteurs politiques, hospitaliers et universitaires du territoire ont été consultés. Un audit de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) et de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) a listé les recommandations pour la création de ce pôle hospitalo-universitaire à Orléans. La future fac de médecine d'Orléans sera donc bien autonome à terme et le CHR sera transformé en

(LAS) viennent s'y ajouter. Le numerus apertus passe également de 300 à 350 en Centre-Val de Loire.

Cap vers 500 médecins par an formés en région Centre-Val de Loire

Un calendrier pour la suite a été proposé pour arriver in fine à la formation de 500 étudiants en médecine dans la région. Les moyens nécessaires à la création d'une trentaine de postes d'hospitalo-universitaires d'ici 2025 ont été chiffrés. Ces postes permettront la mise en place du premier cycle d'études de santé. Il a été décidé de poursuivre durablement le renforcement progressif du pôle orléanais et de mettre en place des actions pour améliorer la répartition des internes sur le territoire.

Vers une faculté de médecine autonome à Orléans

La mission d'inspection a recommandé de s'orienter vers la création d'un département santé pérenne à l'université d'Orléans. Il aura pour vocation de préfigurer la mise en place définitive d'une faculté de médecine autonome. La coopération entre les deux pôles hospitalo-universitaires de Tours et d'Orléans devra être renforcée.

Depuis le mois de mai, 3 commissions ont été constituées pour travailler sur le projet. Pour la mise en œuvre de ce projet dans sa

globalité, le CHR sera donc transformé en CHU dès cette année. La commission « recherche » étudie le choix des sujets qui occuperont les unités de recherche à l'avenir, la commission « enseignement et pédagogie » est chargée de trouver des praticiens, universitaires, chefs de clinique intéressés par le projet, la commission « organisation des soins » analyse l'offre de soins existante et la demande des usagers sur le territoire.

“ Poursuivre durablement le renforcement progressif du pôle orléanais et mettre en place des actions pour améliorer la répartition des internes sur le territoire. ”

CHU. Une annonce qui a été saluée par tous les acteurs du projet sur le territoire. Dans un premier temps, 105 places au sein d'un Parcours d'accès santé spécifique (PASS) délocalisé à l'université d'Orléans ont été ouvertes pour la rentrée 2022. 90 places supplémentaires en Licence avec option santé

Le futur CHU en chiffres

350 médecins pour 100 000 habitants Centre-Val de Loire, c'est la densité la plus basse en France

En 2050, **un tiers** de la population de la région Centre-Val de Loire aura plus de 65 ans

500 étudiants en médecine formés à terme dans la région au lieu de 300 actuellement

105 places en PASS dès septembre 2022

90 places en LAS dès septembre 2022

Au CHR Orléans, 3 Commissions sont au travail pour bâtir les 3 piliers fondateurs du futur Centre Hospitalo-Universitaire d'Orléans : l'Enseignement - la Recherche - les Soins

On donne la parole aux praticiens hospitaliers pilotes de ces 3 commissions.

De gauche à droite
Dr Éric Lespessailles
Dr Thierry Boulain
Christine Liaudois
Dr Willy-Serge Mfam
Dr Patrick Michenet.

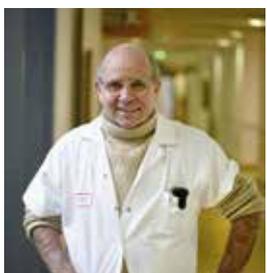


“ C'est le début d'une grande aventure ! ”

COMMISSION ENSEIGNEMENT-PÉDAGOGIE / Dr Patrick Michenet, Dr Thierry Prazuck

Dr Patrick Michenet : « Le passage du CHR en CHU est une véritable opportunité, non seulement pour la ville d'Orléans mais au-delà, pour la métropole, le département et toute la région. Notre principal objectif désormais est de montrer que notre territoire est capable d'accueillir les étudiants dans les meilleures conditions possibles. Dans cette optique, le CHR a mis en place 3 commissions pour coordonner les missions permettant l'universitarisation : l'organisation des soins, l'enseignement et la pédagogie, et enfin, la recherche. De plus, une coopération est prévue entre l'université de Tours et celle d'Orléans. Dès le mois de septembre, nous accueillerons une centaine d'étudiants de première année avec des cours donnés en visio depuis l'université de Tours. Nous devrons ensuite être en capacité d'accueillir les étudiants de L2 à Orléans dès septembre 2023. »

Dr Thierry Prazuck : « C'est effectivement très positif que le CHR devienne CHU. Nous sommes tous conscients de l'enjeu de l'universitarisation du CHRO face à la désertification médicale. L'objectif à long terme est d'irriguer le territoire en médecins généralistes et spécialistes, à l'hôpital mais aussi en ville. Nous connaissons la situation actuelle des usagers de la région qui n'ont plus de médecins traitants. Il fallait prendre des mesures et il faut désormais se dépêcher de mettre en place le projet. Mais c'est aussi un travail considérable à fournir. Nous devons assurer la mise en place de tous les cours à Orléans à partir de septembre 2023. Nous monterons ensuite en puissance progressivement pour assurer toutes les années d'études jusqu'à avoir une faculté de médecine complète. »



Dr Patrick Michenet : « C'est dans cette optique que, lors de sa dernière réunion, notre commission a souhaité s'élargir et a invité Éric Duverger, maître de conférences et directeur du nouveau département santé à l'université d'Orléans, et Antoine Lebrère, directeur des affaires médicales du CHR, à se joindre à la réflexion. Leur participation permettra de mieux organiser le travail commun entre la fac et l'hôpital pour pouvoir prendre en charge l'arrivée des étudiants et la qualité de l'enseignement qui leur sera proposé à Orléans.

Nous nous sommes tous mis en ordre de marche pour préparer les cours, les stages hospitaliers, les TP et les examens selon les maquettes définies officiellement. Nous nous mobilisons pour trouver les enseignants selon les types de cours, à la fois dans nos services et chez les universitaires. C'est un chantier très important qui induit une charge de travail supplémentaire, et nous sommes tous mobilisés et enthousiastes pour faire aboutir ce projet. C'est le début d'une grande aventure. »

Dr Thierry Prazuck : « D'ailleurs, nous voyons déjà les retombées depuis que la décision a été annoncée. Tout le monde en parle et nous avons des candidats pour enseigner, que ce soit des universitaires rattachés à un laboratoire de recherche, des PUPH ou des chefs de clinique. Nous allons aussi faire appel à nos ressources en interne pour connaître les praticiens volontaires. À nous de fixer les critères de priorisation pour que nos choix soient structurants pour les services et que nous puissions à terme augmenter l'offre de soins. Tout ceci va changer l'organisation de l'hôpital et notre vision de l'avenir. Nous entrons dans la cour des grands et nous devons le faire de façon intelligente. C'est ce à quoi s'attache notre commission. »

“ Amplifier notre activité de recherche ”

COMMISSION RECHERCHE / Dr Thierry Boulain, Dr Éric Lespessailles

Dr Thierry Boulain : « Tout d'abord, notre commission a commencé par établir un état des lieux précis pour savoir où en était la recherche au CHRO et quels partenariats étaient nécessaires pour entamer de nouveaux projets. Parmi nos points forts, il y a le nombre de publications que nous faisons paraître régulièrement. Il permet d'obtenir des financements et ainsi de mettre en place de nouveaux sujets de recherche, c'est important.

Nous devons pousser en ce sens mais aussi amplifier cette recherche de qualité avec des axes forts pour intéresser des universitaires de haut niveau. C'est à ce prix que nous aurons, à terme, une faculté de médecine attractive pour les étudiants. Nous savons que c'est un travail de longue haleine mais aussi que notre commission doit se pencher rapidement sur des thèmes comme les sciences fondamentales, la biologie, l'anatomie ou encore la biophysique. Ils correspondent aux cours des premières années. »

Dr Éric Lespessailles : « L'universitarisation est un moment fort pour tous les services du CHRO, et la recherche se doit d'être à la hauteur dans ce projet. Nous étions passés à côté de la création d'un centre de recherche il y a quelques années : cette fois-ci, nous n'avons pas le droit de nous loupier ! Le manque de médecins sur le territoire nous oblige à réussir cette transformation.

Nous partons sur de bonnes bases et une bonne dynamique puisque les publications de nos médecins sont nombreuses et remarquées : 134 en 2020 et 192 en 2021. C'est un bon mar-

queur. Il faut continuer, discuter et voir comment nous pouvons encore nous améliorer. Notre réflexion va permettre de prioriser les axes de recherche. Nous avons déjà rencontré le directeur régional du CNRS pour réfléchir à la pertinence des sujets de recherche. »

Dr Thierry Boulain : « Nous avons déjà commencé à travailler en ce sens depuis 2 ou 3 ans mais désormais notre calendrier va s'accélérer, tout en respectant les étapes administratives nécessaires. Cette universitarisation était devenue essentielle. Vu la taille de notre hôpital et la qualité de ses plateaux techniques, cela aurait dû être fait depuis longtemps. C'est un véritable atout pour enrayer la pénurie de médecins. Non seulement l'offre de soins va être étendue, mais, avec une unité de recherche de qualité, nous allons ouvrir la possibilité de carrières hospitalo-universitaires. »

Dr Éric Lespessailles : « Parmi les sujets prioritaires, nous avons déjà relevé : "biostatistiques, mathématiques appliquées et intelligence artificielle" ; "inflammations, infections et immunité" ; "maladies métaboliques et cardiovasculaires" ; "cancers" et "neurosciences". Nous ne partons pas de rien mais, pour réussir dans tous ces domaines, nous allons devoir renforcer notre collaboration avec d'autres hôpitaux, et identifier des gens compétents et intéressés par notre projet. Notre commission recherche aura pour objectif d'établir une feuille de route cohérente afin de mettre tout ceci en place. »

COMMISSION ORGANISATION DES SOINS ET DÉVELOPPEMENT DES SPÉCIALITÉS / Dr Willy-Serge Mfam

Dr Willy-Serge Mfam : « Pour mettre en place la commission, nous avons souhaité intégrer des représentants de chaque pôle du CHRO et une coordinatrice des soins. Lors de la première réunion, nous avons décidé d'une méthodologie bien précise avec la rédaction d'un questionnaire pour obtenir le maximum d'informations sur chaque service, qu'il s'agisse des activités existantes comme des projets. Nous nous sommes basés sur les années 2018, 2019 et 2021 pour définir la position du CHRO sur le territoire en matière de soins. Ces éléments vont nous servir de base de travail. Nous avons prévu de rencontrer les équipes complètes de chaque service pour construire le projet médical avec elles.

“ Upgrader notre offre de soins pour bâtir un projet d'établissement d'envergure ”

Plusieurs idées ont déjà été avancées, dont celle de la création d'un centre de cancérologie, auquel je tiens tout particulièrement. Durant nos premiers échanges, nous avons également évoqué la mise en place d'un centre de transplantation et d'un service de radiologie in-

terventionnelle. Ces activités pourraient compléter celles du CHRU de Tours. Puisque le CHRO va devenir CHU, il nous faut « upgrader » encore nos offres de soins pour bâtir un projet d'établissement d'envergure. Nous devons chercher où sont nos marges d'amélioration aussi bien au niveau médical qu'au niveau paramédical. Parmi nos projets, nous allons proposer aussi localement une offre supplémentaire pour former des infirmiers et infirmières spécialisés. »

Dr Claire Ceccaldi, vice-présidente de la Commission Médicale d'Établissement :

Depuis plus de 20 ans, nous cherchons à consolider nos équipes médicales pour mieux prendre en charge nos patients et pouvoir réaliser nos projets. L'universitarisation va permettre de former plus de médecins dans notre région qui souffre particulièrement de désertification médicale. C'est un moment historique pour le CHR et c'est une chance à saisir de vivre ce moment. La machine est en marche, elle s'appuie sur le rapport de l'IGAS et de l'IGRES. Les commissions avec ses 3 volets de recherche, formation et soins sont mises en place. Les responsables sont remarquables et s'investissent. Les médecins du CHR d'Orléans feront tout pour que le projet fasse du CHR d'Orléans un nouveau CHU bien particulier à notre région.

L'universitarisation du CHR d'Orléans est l'aboutissement d'un travail acharné dont nous pouvons être fiers ! Avec ce projet historique, se joue l'avenir de notre territoire !



... Trois questions à Serge Grouard, maire d'Orléans et Président du conseil de surveillance du CHR Orléans

Comment avez-vous accueilli cette nouvelle ?

« Avec beaucoup de fierté. L'universitarisation du CHR d'Orléans est l'aboutissement d'un travail acharné pour lequel nous avons été en permanence au front. C'est une décision

fondamentale et extrêmement positive. En tant que maire, je n'ai jamais cessé d'alerter sur les problèmes des urgences à l'hôpital et de la santé en général. Aujourd'hui, nous sommes dans l'action et allons soutenir au mieux le projet. Structurellement, le passage en CHU répondra à terme au problème du déficit chronique de médecins sur l'Orléanais et sur toute la région. Actuellement, nous avons près de 150 000 habitants sur le territoire qui n'ont plus de médecin traitant. Nous ne pouvions pas continuer ainsi. L'obtention de la création d'un CHU induit mécaniquement une fidélisation des jeunes médecins et répond ainsi à un des facteurs de cette désertification médicale. »

Quels sont les enjeux de ce passage en CHU ?

« Cette décision est historique car nous n'avons jamais eu de

faculté de médecine à Orléans. C'est donc un enjeu capital de réussir à la fois cette transformation et la création du département santé à l'université d'Orléans. Ces deux conditions sont essentielles pour valider dans les années à venir l'installation définitive de la faculté de médecine. Dès la rentrée, Orléans accueillera plus de 100 étudiants en première année de médecine. L'objectif est de pouvoir accueillir les trois premières années d'études dès 2025. »

Comment voyez-vous les prochaines étapes ?

« Pour obtenir définitivement cette faculté de médecine pleine et entière sur Orléans, l'hôpital et l'université doivent dès maintenant se porter à hauteur des exigences requises. C'est un véritable défi mais je suis très confiant dans les équipes qui y travaillent car je sais que les ressources sont là. Je connais leur intelligence, leur capacité et leur énergie. De plus, les planètes sont alignées puisque nous allons bientôt disposer de locaux à proximité de l'hôpital pour installer le département santé de l'université. De toute façon, la réussite est impérative, l'avenir de notre territoire est en jeu. »

... Trois questions à Olivier Boyer, Directeur général du CHR Orléans

Voir son établissement évoluer en CHU, comment un directeur général accueille-t-il une telle nouvelle ?

Avec soulagement, fierté et détermination ! Cette décision répond à la nécessité de former davantage de médecins dans notre région pour garantir réellement l'égalité d'accès aux soins de la population. Cette nouvelle historique va également donner un nouveau souffle à nos équipes et aux projets qu'elles conduisent. Elle nous oblige également à nous mobiliser collectivement et rapidement pour être à la hauteur de l'enjeu.

Quelles sont pour vous les étapes majeures qui marquent l'engagement dans ce projet ?

La première étape très concrète est l'ouverture des 105 places en PASS et des 90 places supplémentaires en LAS à l'université d'Orléans dès la rentrée 2022. La deuxième, majeure, est la préparation pédagogique de la 2^e année que nous devons être en capacité d'assumer dès 2023. Il était donc essentiel que la commission Enseignement et Pédagogie se mette au travail rapidement pour définir les maquettes de formation et identifier les enseignants. Une autre étape majeure sera le recrutement des

praticiens universitaires puisque 25 postes devront être créés à l'horizon 2025. Depuis le mois de mai, nous travaillons en ce sens avec la mission d'appui pilotée par Daniel Moinard, ancien Directeur Général des Hospices Civils de Lyon, et le Docteur Michel Mondain, ancien doyen de la faculté de médecine de Montpellier.



Et en interne pour le fonctionnement du CHR, qu'est-ce que ce projet va changer ?

La dimension hospitalo-universitaire va nous permettre de progresser encore sur le plan de la recherche, de développer la formation médicale et de renforcer les projets médicaux pour le territoire ainsi que les activités de recours et d'excellence de notre établissement. L'engagement de la communauté médicale dans ce projet sera la clef de notre réussite : pour l'accompagner, j'ai nommé Antoine Lebrère, directeur des affaires médicales, directeur référent et membre du comité de pilotage qui élaborera notamment le projet de renouvellement des instances internes dans une composition modifiée liée à la transformation en CHU.

La Commission Médicale de Groupement : une nouvelle impulsion et un nouveau cap pour le GHT Loiret

Le 13 janvier dernier, le Docteur Willy-Serge Mfam, chef de pôle d'anesthésie réanimation chirurgicale (CHR Orléans), a été élu président de la Commission Médicale de Groupement (CMG) du Groupement Hospitalier de Territoire du Loiret. Les vice-présidences reviennent aux Docteurs Fabrice Lagarde, endocrinologue au Centre Hospitalier de l'agglomération montargoise (CHAM), et Maher Ayzouki, psychiatre à l'EPSM Georges Daumezon de Fleury-les-Aubrais.



“ Le projet médico-soignant partagé 2022-2026 s’inscrit dans une nouvelle dynamique. Premièrement parce qu’il inclut le personnel médical et le personnel soignant, les deux entités étant auparavant séparées. Deuxièmement car il va axer davantage son travail sur les parcours de soins. Le séminaire médical a impulsé une nouvelle dynamique car il a permis de fédérer tous les acteurs (tous établissements et professions confondus) et de définir un cap commun. ”

SOPHIE LIBÉRATI,
Attachée d’administration
hospitalière et chargée de mission
CMG – GHT 45

Docteur Mfam, qu’est-ce qu’un GHT ?

Le Groupement Hospitalier de Territoire mutualise les moyens de plusieurs établissements publics de santé sur un même territoire afin d’assurer une égalité d’accès à des soins sécurisés et de qualité pour la population.

Le GHT Loiret regroupe neuf hôpitaux publics du département : le CHR Orléans, les CH de Beaugency, Beaune-la-Rolande, Neuville-aux-Bois, Sully-sur-Loire, Gien, Montargis et Pithiviers, ainsi que l’EPSM de Fleury-les-Aubrais.

Quel est le rôle de la Commission Médicale de Groupement ?

La CMG doit élaborer le nouveau projet médico-soignant partagé 2022-2026 en vue d’améliorer les parcours de soins sur le territoire, tout en renforçant les coopérations mé-

dicales et soignantes déjà engagées. Certains parcours de soins restent problématiques, par exemple pour les personnes âgées. Ces dernières sont polypathologiques et ne rentrent pas dans les cases du système de santé actuel qui est un système de santé avec des spécialités. Le présent projet médico-soignant doit intégrer les données de santé actualisées de notre territoire, la transformation du CHR en CHU et proposer concrètement à la fois une offre de soins de proximité et de recours pour nos populations.

Depuis votre élection, quelles actions concrètes ont été mises en place ?

Pour construire notre projet médico-soignant partagé, nous avons organisé le 31 mai dernier un séminaire de lancement sur la base d’un diagnostic territorial de santé qui nous a permis d’étayer les parcours de soins et de définir ceux qui étaient prioritaires.

Depuis le 1^{er} janvier, la CMG a succédé au Collège Médical du Territoire du GHT. Pourquoi cette refonte ?

Le Collège Médical du Territoire n’avait pas de missions se rapprochant des Commissions Médicales d’Établissements. La CMG préfigure où est la Commission Médicale d’Établissement et pourrait même, selon la loi, se substituer aux commissions médicales de tous les établissements.

ORLÉANS | BEAUGENCY | MONTARGIS | FLEURY-LES-AUBRAIS | PITHIVIERS

NEUVILLE-AUX-BOIS | SULLY-SUR-LOIRE | BEAUNE-LE-ROLANDE | GIEN

NEUVILLE-AUX-BOIS | SULLY-SUR-LOIRE | BEAUNE-LE-ROLANDE | GIEN



ORLÉANS | BEAUGENCY | MONTARGIS | FLEURY-LES-AUBRAIS | PITHIVIERS

Le Centre Hospitalier de Pithiviers innove pour la qualité de vie des résidents... la nuit !



Le 13 mars dernier, le Centre Hospitalier de Pithiviers (CHP) a ouvert au sein de l'Ehpad Maison Fleurie un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) de nuit. Le point avec les deux pilotes du projet : le Docteur Marie-Claude Pocquet, responsable du pôle gériatrique du CH de Pithiviers, présidente de CME et médecin coordonnateur de l'Ehpad ; et Marie-Estelle Hardy, directrice adjointe en charge du secteur médico-social du CHP.



Qu'est-ce qu'un PASA ?

Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés est un lieu d'accueil pour les résidents présentant des pathologies neuro-évolutives (maladie d'Alzheimer et pathologies apparentées), avec des troubles modérés du comportement. C'est une prise en soin non médicamenteuse qui propose des activités thérapeutiques telles que des temps d'ergothérapie, de psychomotricité, de neuropsychologie, d'art-thérapie et de musicothérapie.

L'accompagnement et le suivi des résidents sont assurés par des ASG (Assistantes en Soins Gérontologiques).

Un PASA de jour existe depuis 2013 au sein de l'Ehpad Maison Fleurie. Pourquoi avoir créé un PASA de nuit ?

Les résidents souffrant de pathologies neurodégénératives peuvent présenter des troubles nocturnes du comportement (déambulations, cris, agitation...) ; troubles qui peuvent engendrer des risques (chutes) et perturber la vie en collectivité.

Comment s'est monté ce projet ?

Ce projet soumis à l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire en mai 2021 a été validé en octobre dernier, avec un financement de 289 800 € pour 3 ans d'expérimentation. Dans 6 mois, un premier bilan sera réalisé sur le fonctionnement et les objectifs de cette unité.

À ce jour, la file active est de 12 résidents.

Quels sont ces objectifs ?

Dans le cadre de la convention, l'ARS Centre-Val de Loire a fixé plusieurs objectifs : limiter les troubles du comportement nocturnes des résidents souffrant de pathologies neuro-évolutives ; réduire les crises d'anxiété, de chutes et de déambulation ; diminuer le recours aux traitements médicamenteux à risques iatrogènes, les contentions ainsi que les appels itératifs la nuit ; sécuriser davantage les résidents et améliorer les conditions de travail du personnel soignant.

Fait important à signaler : c'est le premier PASA de nuit à ouvrir en région Centre-Val de Loire !

EHPAD Maison Fleurie
10 boulevard Beauvallet,
45300 Pithiviers
02 38 32 31 31
PASA de jour : 9 h 30-19 h 30
(7 J/7)
PASA de nuit : 19 h-5 h (5 J/7)



“ C'est le premier PASA de nuit à ouvrir en région Centre-Val de Loire ! ”

Formation des Infirmier·e·s en Pratique Avancée (IPA) : un engagement collectif des hôpitaux publics du Loiret

La pratique avancée se positionne comme une solution de proximité, de référence et de recours en réponse au vieillissement de la population et à l'augmentation des maladies chroniques. Ce nouveau métier offre de réelles opportunités d'évolutions professionnelles pour les infirmier·e·s.

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) du Loiret s'inscrit dans une stratégie collective médico-soignante, mise en œuvre sur le département, au service de la prise en charge des patients. Formalisée dans un projet territorial, les directeurs des soins et les présidents des Communautés Médicales d'Établissement (CME) du GHT du Loiret mettent en avant les bénéfices qu'apporte cette nouvelle profession amenée à se développer dans les années à venir.

Des avantages multiples

Compétences élargies pour les infirmier·e·s mais pas seulement. Gain de temps retrouvé et nouvelles possibilités de coopération pour les médecins ; amélioration de l'accès aux soins, prise en charge diversifiée et meilleure articulation des parcours pour les patients. Une innovation majeure pour le système de santé français. Un constat que partage Christine Liaudois, directrice des soins et coordinatrice générale des soins du CHR Orléans. « *C'est bien que l'on s'appuie sur la clinique infirmière. Cela permet aux patients un avis de soins plus rapide. Les IPA réalisent des soins techniques somatiques, des soins de suivi et de prévention, des renouvellements de prescriptions médicamenteuses*

ou de biologie, des soins relationnels... La clinique des IPA est biopsychosociale. Cela fait aussi gagner du temps au médecin qui peut ainsi se recentrer sur son cœur de métier, voir plus de patients et faire plus de surspécialité. La pratique avancée est une véritable innovation ! Avec le GHT du Loiret, nous portons ici un projet territorial très fort. »

Comment devient-on IPA ?

L'IPA a obtenu son diplôme d'État infirmier, justifie d'une expérience minimale de trois ans d'exercice et exerce au sein d'une équipe de soins coordonnée par un médecin en secteur ambulatoire ou en établissement. Après l'obtention du diplôme d'IPA précisant la mention choisie et reconnu au grade universitaire de Master 2, il doit valider les mentions correspondantes pour exercer dans les domaines d'intervention définis. Au CHR Orléans et à l'EPSM Georges Daumézou, le financement de la formation est accordé à des infirmier·e·s expérimenté·e·s après présentation de leur projet (en lien avec un centre universitaire) devant un jury médico-soignant. À noter que ces deux lieux ont un partenariat privilégié avec l'université de Tours/Angers et sont sites de formation et de stage. Un groupe d'analyse de pratiques pour les IPA en poste et EIPA du territoire va prochainement débiter.

Un portage territorial pertinent

Une avancée du projet IPA a été dernièrement confirmée en Commission de Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIR-MT) de GHT afin de porter celui-ci au niveau du territoire. Un groupe IPA va prochainement voir le jour : ouvert aux IPA des établissements, à des libéraux et aux étudiants, il a comme objectif de permettre des échanges professionnels autour de la clinique infirmière IPA, l'analyse de pratique ainsi que l'accompagnement des futurs projets.

Le saviez-vous ?

Dans une dynamique constante d'amélioration de qualité des soins, une commission IPA a été créée au sein du GHT du Loiret. Échange sur les politiques et les stratégies d'implantation des IPA, analyse des pratiques professionnelles, retours d'expérience... L'objectif ? Faire avancer le métier sur le territoire.

Trois questions à Anne Bencteux, conseillère pédagogique et technique à l'Agence Régionale de Santé (ARS)

Quelle vision globale avez-vous de la pratique avancée ?

L'IPA est un métier émergent qui s'inscrit parfaitement dans les évolutions sociétales et les politiques de santé actuelles. C'est une solution idéale pour les patients qui ont besoin d'une prise en charge régulière. Cela simplifie grandement le parcours de soins tout en permettant de désengorger certains services, comme les urgences.

Pouvez-vous nous éclairer sur les actions mises en place sur le territoire ?

Nous faisons beaucoup d'efforts pour valoriser ce nouveau métier. Par exemple, nous communiquons régulièrement avec les Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS) et les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) pour inciter les médecins

à employer des IPA. Nous finançons également la formation à hauteur de 30 000 € par année (pour les infirmier·e·s salarié·e·s comme libéraux·ales) et proposons des préparations à la sélection avec une IPA qui aide à construire le projet professionnel. Nous apportons aussi un soutien financier pour les maîtres de stages en ville (médecin et infirmier·e) à hauteur de 200 € chacun.

Selon vous, la pratique avancée est « une révolution ».

La pratique avancée bouscule les codes car elle repense le métier d'infirmier·e. Les IPA existent déjà, notamment au Canada, en Suisse, en Belgique... il faut vraiment changer les mentalités. C'est une approche médicale complémentaire à celle du médecin mais surtout une vraie chance pour la population.



Une nouvelle unité de soins pour les femmes victimes de violences

Ouverte le 2 novembre dernier au CHR Orléans, l'Unité Violences Faites aux Femmes (UVFF) accompagne les femmes victimes de violences, quels que soient les types (physiques, verbales, psychologiques, sexuelles) et le contexte (intrafamilial, scolaire/professionnel, dans l'espace public). Cette prise en charge pluridisciplinaire comprend soins médicaux, prise en charge médico-légale, accompagnement psychologique, social et juridique.

La création de l'UVFF fait suite au plan de lutte présenté à l'issue du Grenelle des violences conjugales lancé par le Gouvernement en 2019. Ce plan de lutte a acté un renforcement d'actions fortes par le déploiement national d'un dispositif sanitaire dédié à la prise en charge des femmes victimes de violence. « L'Agence Régionale de Santé a lancé un appel à projet pour aider à financer cette structure et le CHR y a répondu », explique la médecin légiste et coordinatrice de l'UVFF, Mélanie Aimé.

Un parcours de soins adapté à la situation de la victime

L'UVFF propose un accompagnement à toutes les femmes victimes de violences, qu'elles soient ou non dans une procédure judiciaire. Elle propose une écoute et une prise en charge psychologique, médicale, médico-légale, sociale... tout dépend de la demande. « Nous pouvons être contactées par la victime elle-même, une association,

un professionnel de santé... », ajoute-t-elle. « Par la suite, nous procédons à une évaluation initiale en binôme, avec l'assistante sociale ou la psychologue. Cette évaluation peut se réaliser au lit de la patiente si celle-ci se trouve hospitalisée dans un service de l'hôpital. Elle nous permet de comprendre la situation de la femme, d'évaluer le degré d'urgence et de faire le point sur ses ressources disponibles. »

À l'issue de cette évaluation en binôme, il est proposé un parcours de soins adapté respectant les besoins et le rythme de la femme. Il peut s'agir d'un suivi social/psychologique au sein de l'UVFF, d'une réorientation vers les partenaires externes, d'un accompagnement vers le parcours judiciaire (dépôt de plainte, signalement judiciaire avec son accord). En cas de danger immédiat et d'emprise suspectés chez une victime de violences conju-



UVFF
02 38 61 31 00
Du lundi au vendredi : 9 h-17 h
uvff45@chr-orleans.fr



“ La psychologue va davantage axer sur l’écoute, le ressenti, la prise de conscience des violences et de la situation. Nous travaillons le psychotrauma et aidons à la verbalisation des émotions. La création de l’UVFF est une excellente initiative car elle regroupe plusieurs professionnels dans un même lieu et permet à la patiente qui n’a pas déposé plainte (et qui ne sait pas si elle veut déposer plainte) de rencontrer un médecin légiste et d’avoir un certificat si besoin. ”

AURÉLIE SANS,
psychologue

UVFF

Unité Violences Faites aux Femmes

gales, un signalement judiciaire sans son accord est réalisé. Un certificat médico-légal est réalisé pour toute femme qui en fait la demande.

Le suivi au sein de l’Unité est restreint à 10-15 consultations sur un an. « La réorientation vers des structures qui font du suivi à plus long terme est la règle. Par exemple, dans le cas d’un suivi psychologique, nous redirigeons la patiente vers un centre médico-psychologique. S’il s’agit d’un suivi social, nous pouvons la mettre en relation avec un travailleur social de son secteur pour l’aider dans ses démarches. »

Une interaction forte avec les autres structures d’accueil des victimes du CHR Orléans, et la justice

L’UVFF travaille en étroite collaboration avec les Unités Médico-Judiciaires (UMJ) Mineurs et Adultes, et l’Unité d’Accueil Pédiatrique Enfants en Danger (UAPED). Sur demande de la justice, les UMJ assurent des examens médico-légaux pour les victimes de violences. L’UMJ Adultes peut être amenée à orienter vers l’UVFF les femmes en demande d’aide dans une démarche sociale, l’UMJ Mineurs – UAPED à dépister des femmes victimes de violences conjugales et l’UVFF à détecter des enfants victimes et/ou co-victimes de violences conjugales. Un lien tout naturel s’est

donc mis en place entre ces deux structures.

« L’UAPED prend en charge de façon pluridisciplinaire (pédiatre, infirmière, psychologue, assistante sociale...) les enfants et adolescents victimes de maltraitance psychologique, physique et/ou sexuelle. Ces enfants sont adressés par un médecin traitant ou à la demande de la famille elle-même. »

Parce que la prise en charge sanitaire ne peut se suffire à elle-même, une collaboration avec la justice s’est naturellement mise en place afin d’accompagner toute femme qui s’y sent prête vers une prise en charge judiciaire. Cela permet de renverser la culpabilité trop souvent portée sur les victimes par l’auteur des violences.

Un partenariat avec l’Association d’Aide aux Victimes du Loiret

Créée en 1990, l’AVL 45 est la seule association habilitée en matière de procédures pénales. Elle est constituée de juristes, psychologues et d’assistantes sociales. Son rôle est d’aider les victimes :

- Après l’infraction pour les guider dans les premières démarches.
- Au cours d’une procédure pour les soutenir et les informer sur leurs droits.
- Lors des comparutions immédiates.
- Après une décision de justice afin de leur permettre de faire valoir leurs droits.

“ L’évaluation en binôme nous aide à mettre en commun nos réflexions, nos ressentis, à se rejoindre sur des idées pour orienter au mieux la victime vers une prise en charge adaptée. Nos missions sont très variées : mise à l’abri dans des hébergements d’urgence ou chez des tiers, acquisition d’un logement autonome, ouverture de droits à l’assurance maladie, travail de réorientation vers l’extérieur... Le fait que l’UVFF ait ouvert au CHR est aussi un avantage car cela permet de rediriger la patiente vers d’autres services de soins. ”

SANDRA DA CRUZ
assistante sociale



Une escapade au vert pour nos aînés !

Les résidents des Ehpads du CHR Orléans, Le Bois Fleuri, Les Écureuils et Pierre Pagot, ont pu séjourner dans un gîte pendant une semaine et profiter de diverses activités dont une sortie en calèche.

À la suite de la longue période d'isolement due au COVID, de nombreux résidents des Ehpads du CHR Orléans ont exprimé l'envie de faire des sorties dans la nature. Le projet « Partir en vacances » a ainsi vu le jour. Porté par les animateurs des résidences Le Bois Fleuri, Les Écureuils et Pierre Pagot, en lien avec les associations « Les visiteurs hospitaliers » et l'ADVH, et grâce au soutien financier de la Banque populaire, ce projet a permis de proposer à un groupe de résidents un séjour d'une semaine à Saint-Martin-d'Abbat. Au programme : pique-nique à l'étang de la Vallée, promenade en bateau à Sigloy avec les Passeurs de Loire et balade en calèche.

Une parenthèse enchantée !

Après un temps d'acclimatation nécessaire, les résidents ont su rapidement prendre leurs nouveaux repères. Le contexte rassurant du gîte qui rappelle la maison de vacances, l'emploi du temps moins ritualisé qu'au sein de l'Ehpad et la diversité des activités proposées ont opéré comme par magie. Les aînés ont apprécié cette parenthèse qui a permis aussi de tisser des liens plus forts avec les professionnels accompagnants.



Dr Mathilde Becmeur-Lefebvre, fœtopathologiste

« Travailler avec cette équipe dynamique est une chance »

Le Dr Mathilde Becmeur-Lefebvre a intégré le service d'anatomopathologie du CHR en novembre 2021 en tant que fœtopathologiste et souligne sa chance de collaborer avec un collectif toujours en évolution.

Dr Mathilde Becmeur-Lefebvre

Du plus loin qu'elle se souvienne, le Dr Mathilde Becmeur-Lefebvre a toujours été curieuse de comprendre le fonctionnement des choses. « Dès que j'ai pu, j'ai cherché à comprendre comment le corps humain était conçu et comment les organes étaient organisés pour fonctionner. » Il était donc logique que, pendant ses premières années de médecine à Strasbourg, elle se passionne déjà pour les cours d'histologie et d'embryologie.

Le Dr Becmeur-Lefebvre poursuit son internat à Dijon en génétique médicale. « J'ai immédiatement orienté mon internat vers la fœtopathologie tout en suivant un Master 2 en génétique que j'ai poursuivi avec une thèse de sciences sur l'identification de nouveaux gènes impliqués dans les malformations fœtales. » Elle entre ensuite à l'hôpital Trousseau à Paris, berceau historique de la fœtopathologie, comme chef de clinique.

« Notre service en fœtopathologie se développe actuellement, c'est très encourageant. Nous devenons un centre de recours unique pour toute la région. »

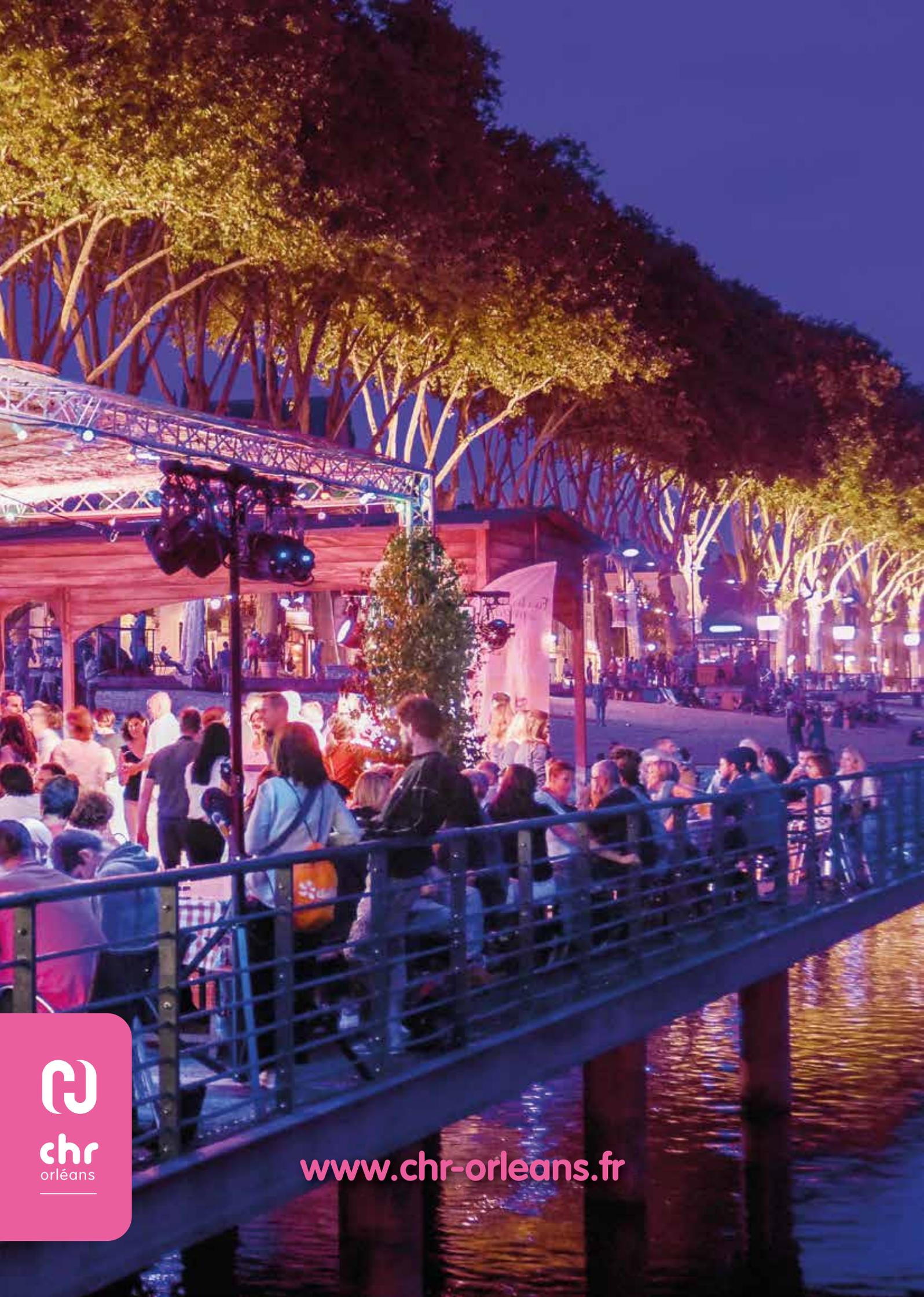
Une équipe très impliquée

« Je souhaitais avoir une vie plus proche de la nature qu'à Paris et pouvoir pratiquer l'équitation. J'ai vu que le CHR Orléans cherchait un fœtopathologiste et je me suis renseignée. J'ai découvert un plateau technique de haut niveau et des équipes dynamiques, alors j'ai postulé. J'ai visité Orléans et j'ai trouvé une ville agréable à vivre, moderne et familiale. »
« Aujourd'hui je travaille comme je le souhaitais avec un poste mixte, en fœtopathologie et en génétique médicale. Le collectif fonctionne très bien et il y a une bonne ambiance. Les personnes avec lesquelles je travaille, notamment à la chambre mortuaire, ont la même vision que moi de nos missions. Nous sommes tous très impliqués dans l'accueil des parents afin de les aider dans leur processus de deuil et leur permettre d'envisager au mieux l'avenir. »



Pouvoir profiter de la famille

Lors de son temps libre, le Dr Becmeur-Lefebvre profite de la campagne orléanaise. « Je fais de grandes randonnées à pied en forêt et bientôt j'en ferai à cheval. Je profite également de ma famille. De plus, Paris n'est pas très loin et nous pouvons même aller à l'Opéra. »



chr
orléans

www.chr-orleans.fr